

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 37 (1899)
Heft: 2

Artikel: Wagner en femme
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-197352>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGELER
PALUD, 24, LAUSANNE
Montreux, Gerolles, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE
SUISSE: Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50
ETRANGER: Un an, fr. 7,20.
Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
Canton: 15 cent. — Suisse: 20 cent.
Etranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

LE MONUMENT AMIEL. Roulez, tambours.

Tous nos journaux ont annoncé la formation toute récente, à Genève, d'un comité chargé de recueillir, au moyen de souscriptions, la somme nécessaire à l'érection d'un monument dédié à H.-F. Amiel, l'auteur de *Roulez, tambours*. Les amis du poète estiment que ce chant, devenu si populaire et dont il composa les paroles et la musique, peut être considéré comme notre *Cantique suisse*, à nous, du moins, cantons romands. Bien qu'une telle opinion puisse être discutée, nous ne nous y arrêterons pas pour aujourd'hui. Notre intention est simplement de rappeler en quelques lignes quels sont les événements qui inspirèrent les strophes patriotiques et guerrières de *Roulez, tambours*, écrites le 13 janvier 1857.

Les partisans du roi de Prusse, dans le canton de Neuchâtel, tentèrent un coup d'Etat les premiers jours de septembre 1856. Ils ne réussirent pas. Les républicains, après avoir fait de nombreux prisonniers, ne gardèrent que les plus coupables, au nombre de 28, dont l'ambassadeur de Prusse, soutenu par les ambassadeurs d'autres puissances, réclama la mise en liberté.

La France intercédait aussi, promettant de faire accepter l'émancipation de Neuchâtel par l'Europe, mais le Conseil fédéral exigeait la reconnaissance de l'émancipation du canton avant de lâcher les prisonniers. Napoléon, blessé au vif par le doute qu'on semblait attacher à ses paroles, demanda, appuyé cette fois par les autres puissances, y compris l'Angleterre, que les captifs soient élargis.

Le Conseil fédéral s'adressa alors directement au Cabinet de Berlin qui, pour toute réponse, rappela son ambassadeur et mobilisa 300,000 hommes.

Alors la Suisse se prépara bravement à la résistance. Le Grand Conseil bernois *unanime* vota un crédit illimité pour les frais de guerre. Grisons seul arma 2000 carabiniers.

Les Chambres votèrent unanimement à leur tour les crédits nécessaires pour faire face à la situation. Dufour fut nommé général en chef, et une première levée de 30,000 hommes couvrit la frontière de Bâle à Romanshorn.

A la vue de ce mouvement national, si beau dans son unanimité, Amiel, animé de l'enthousiasme général, composa, ou plutôt improvisa un chant patriotique, musique et paroles, qu'il avait intitulé: *La guerre sacrée*, mais qui est beaucoup plus connu sous le titre de *Roulez, tambours*.

« Les vers sont beaux, dit un biographe d'Amiel, mais la musique est plus belle encore; très simple, et par cela facile à retenir, elle est d'un mouvement, d'un élan, d'un brio admirables. C'est une marche qui vous emporte bon gré malgré. Pour n'avoir pas guidé les Suisses au bord du Rhin, *Roulez, tambours*, n'en vient pas moins la *Marseillaise helvétique*. »

Nous aimons déjà mieux cette manière de

voir. Cette designation peut en effet beaucoup mieux être appliquée au chant d'Amiel que celle de *Cantique suisse*.

Le poète genevois dort dans le petit cimetière de Clarens.

Il y a six ou huit ans, un correspondant du *Conteur Vaudois* terminait un article sur les œuvres littéraires d'Amiel par ce vœu:

« Qu'un jour nos recrues romandes reconnaissantes fondent le *sou militaire* (chaque soldat donnerait un sou), qui permettrait d'élever dans les casernes des deux premières divisions le buste du poète, avec cette inscription:

Il fit « Roulez, tambours! »

Cloches et sonneurs.

Aux premiers essais d'harmonisation et de sonnerie des cloches de Lausanne, le Grand-Pont se remplissait de gens, impatients de jouer de ce grand concert aérien. Les uns, écoutant attentivement, disaient: « Ma parole, si ce n'est pas beaucoup plus mal qu'auparavant! » D'autres: « Eh bien, si, il y a pourtant quelque chose... pas grand-chose, mais c'est mieux. » D'autres, enfin, ne voulant pas laisser croire qu'ils n'avaient aucun sentiment de l'harmonie, s'exaltaient sur le résultat obtenu.

Enfin, on persévéra dans ce difficile travail d'harmonisation, on remplaça des cloches par d'autres cloches, on en fonda de nouvelles, et nous en comptons aujourd'hui douze entre nos trois temples.

Un nouvel et dernier essai devait avoir lieu. Le public était averti. Il s'agissait d'une véritable solennité. Aussi, un homme compétent fut-il chargé de donner à nos trois maîtres sonneurs, de la Cité, de St-François et de

St Laurent (?), des ordres précis sur la manière de sonner.

Tout était prêt. Les aides-sonneurs venaient de monter aux clochers. Les maîtres, réunis au bureau de police de la Palud, recevaient les ordres suivants:

L'homme compétent: — Messieurs, il s'agit de sonner avec ensemble, de rester dans une vitesse régulière, soit en tirant la corde, soit en maniant le battant. Il faut obtenir une cadence, un rythme agréable à l'oreille... M'avez-vous bien compris?

Le maître sonneur de la Cité. — Bien sûr, m'sieu, mais ceux de St-François ne peuvent pas nous souffrir, parce que nous avons les plus grosses et que nous en avons davantage. Alors, tantôt ils sonnent vite, tantôt lentement, et tout va à la diable.

L'homme compétent. — Comment, vous ne vous accordez pas mieux que ça, vous vivez en si mauvaise harmonie!... Je ne puis cependant pas buriner vos hommes; il faut que cela cesse immédiatement ou je demande à l'autorité leur remplacement. Vous m'entendez. Maintenant, je continue:

Vous connaissez tous l'accord parfait du premier degré de la gamme, composé de trois notes, *do, mi, sol*, accord consonnant entre tous. Eh bien, cet accord si suave, si caressant, nous a toujours fait défaut. Jusqu'ici, nous avions des accords de quintes diminuées, de neuvièmes, de sixte, de quarte-sixte, de quinte augmentée, enfin de quoi faire dresser les cheveux sur la tête de tout bon musicien. Maintenant, rien de tout cela. L'accord parfait a succédé à cette cacophonie, le calme, la concorde, sont sortis de ce cahos, et notre bon peuple de Lausanne va se prendre d'un nouvel amour pour nos cloches, devant une harmonie aussi consonnante!

Le maître (?) sonneur de St-Laurent. — Ma foi, m'sieu, si quelqu'un embronille la sonnerie, c'est pas moi. Je commence, je donne le ton. Tant pis si on ne me suit pas... Ma veuve sonne toujours juste; elle a beau être fêlée, son son n'en est que plus beau!

L'homme compétent. — Oui, oui, cela suffit... Voyons, messieurs, vos hommes sont-ils à leur poste?

Les maîtres sonneurs. — Oui, m'sieu, ils nous attendent là-haut.

L'homme compétent. — Eh bien, allez les rejoindre et que dans quinze minutes tout soit mis en branle!... Demi-tour, marche!

Tous. — Bonjour, m'sieu, merci, m'sieu!

Wagner en femme.

C'était à l'époque où la musique de Wagner faisait grand bruit partout et où de nombreux amateurs tentaient les premiers efforts pour décider les Parisiens à entendre les œuvres du fameux compositeur bavarois, contre lesquelles on avait déchaîné tant de critiques. Un chroniqueur français profita du moment pour publier, dans le *Voltaire*, quelques notes sur la vie intime de Richard Wagner, recueillies dans un voyage en Allemagne. Ces notes étonne-



ront sans doute beaucoup de gens. — Les voici :

Ce que j'ai à raconter ici passe tellement les bornes de la vraisemblance et s'écarte si prodigieusement de tout ce qui se fait, se voit et se conçoit, que je vais être contraint, avant d'aller plus loin, de fournir des preuves de ma véracité.

J'ai à dire et à prouver que Richard Wagner, l'auteur du *Tannhäuser*, des *Nibelungen*, du *Parcifal*, etc., le grand Wagner a passé une bonne moitié de sa vie habillé en femme.

Et notez bien que les robes qu'il portait étaient taillées sur des patrons si bizarres et faites de satin aux couleurs si éclatantes, que jamais mascarade ne vit plus étranges déguisements.

J'arrive aux pièces justificatives.

En 1876, la *Nouvelle Presse libre* publia une série de lettres adressées par Richard Wagner à une couturière de Munich, Madame Hirschfeld, au sujet de commandes de robes à son usage personnel. Jamais peut-être, de mémoire de publiciste, la divulgation d'une correspondance ne provoqua plus de scandale. Toute la presse allemande reproduisit et commenta les pages intimes du maestro.

La *Nouvelle Presse libre* ne négligea rien pour établir l'irréfragable authenticité de ces lettres. Elle reproduisit en outre les factures de la maison de modes avec leurs détails spéciaux, et mit au défi le compositeur et ses amis d'infirmer en quoi que ce fût la moindre de ses assertions.

Nul ne s'en avisa.

Il était d'ailleurs de notoriété publique que divers personnages en vue de Munich et de Bayreuth avaient surpris Richard Wagner dans son costume féminin.

Les fanatiques du grand compositeur mirent cette excentricité sur le compte du génie, qui ne reconnaît pas les lois du vulgaire.

Nous pourrions, il est vrai, citer en France l'exemple de Buffon, qui n'écrivait qu'en habit de cour et avec des manchettes de dentelles. Balzac, qui revêtait un froc de capucin. Eugène Sué, qui mettait des gants paille. Michelet, qui composait debout et pieds nus, et tant d'autres esprits éminents dont les manies sont célèbres. Mais je n'ai vu nulle part qu'un homme illustre ait eu besoin de passer une robe à traîne pour activer l'explosion de ses idées.

J'ai sous les yeux les lettres adressées par Richard Wagner à sa couturière. J'y remarque ces passages caractéristiques :

« Ma dernière robe de satin ponceau avec traîne, garnie de faille bleue, avait trop d'ampleur à la taille. Je l'aurais voulue plus juste de proportions. »

Prenez bonne note de cette observation pour l'avenir. »

Et ailleurs :

« La robe en velours rose tendre que je viens de recevoir me plairait assez, avec sa garniture céladon, sans la forme un peu trop moderne du corsage. Les manches tailladées sont bien celles de l'Yseult du Musée royal, c'est parfaitement réussi (*wohl gelungen*). »

Et ces lignes charmantes :

« Le ton safran ne me semble pas assez esthétique. Revenons aux nuances chaudes, dussions-nous n'en pas sortir. Les soufflets à la jupe sont d'un style charmant (*aus ezeichnet*) ; cependant les bouffants à la poitrine, substitués aux plissés droits, me semblent une anomalie ; mais tels qu'ils sont, vous pouvez à la rigueur les maintenir. »

Il faut renoncer à peindre l'ébahissement du public allemand, lors de la publication de cette correspondance. En vain quelques-uns insistèrent sur la nature exceptionnelle des âmes « géniales, » en vain on fit intervenir l'autorité du poète latin qui accorde aux compositeurs « le droit de tout oser », la majorité des lecteurs estima que ces libertés-là, bonnes dans la fiction, sont souverainement ridicules, dans la réalité.

Bien des hommes célèbres ont eu la folie du jupon. On cite un grand seigneur qui, sous Henri II, parut à la cour avec le bas de sa maîtresse attaché à son chapeau, en guise de panache. L'histoire de la fondation de la jarretière est dans toutes les mémoires. Mais à moins de pousser les recherches en plein domaine des folies du mardi-gras, on ne trouverait rien à mettre en parallèle avec les caprices de cet illustre androgyne.

Une jolie anecdote pour finir :

Un jour que Rossini, l'auteur du *Guillaume-Tell*, s'évertuait à jouer au piano une partition de Wagner, Auber, qui survint, lui fit observer que la musique était placée la tête en bas sur le pupitre.

— Je le sais bien, fit Rossini, mais j'ai essayé dans l'autre sens et cela ne va pas mieux.

L'enseigne du Faucon.

Les journaux de Lausanne ont annoncé ces derniers jours la fermeture de l'Hôtel du *Faucon*, qui sera transformé en maison locative. Ils ont rappelé à ce sujet l'ancienne et excellente réputation de cet établissement, ses divers propriétaires ainsi que les principaux personnages de distinction qui y sont descendus.

A l'origine, le nom de cet hôtel était : Logis de l'*Aigle*. Cette enseigne fut changée et remplacée par un *Faucon*, en bronze, aux ailes étendues, et fixé dans la partie arrondie du mur, au milieu de la façade. Ce changement fut effectué en 1806, ainsi qu'on le verra par les lignes suivantes empruntées aux procès-verbaux de la Municipalité de Lausanne :

12 septembre 1806.

Le citoyen Fraisse, en sa qualité de tuteur des Hoirs de Philippe Robert, propriétaires de l'*Aigle*, expose que dans le but de remonter ledit Logis, le fermier actuel se proposant de substituer pour enseigne un *Faucon* à la place de l'*Aigle*, il demande l'autorisation de la police pour ce fait.

18 novembre 1806.

S'est présenté le citoyen Fraisse, architecte, ainsi que le tuteur des hoirs de Ph. Robert, propriétaires du Logis de l'*Aigle*, soit *Faucon*, demandant l'autorisation de placer la nouvelle enseigne du *Faucon*, dont la substitution a été permise à celle de l'*Aigle*, par délibéré du 12 septembre dernier, et qu'elle puisse être placée dans le pilastre, soit partie arrondie du mur de ville qui divise les bâtiments des dits hoirs, à l'extrémité de la rue St-Pierre. Il a été accordé aux fins de cette demande, sous réserve de bien plaire de la part du public.

Pour dîner à l'œil.

Il était midi. Dans le restaurant où je venais d'entrer, un grand restaurant, — j'étais au fond ce jour-là, — les clients nombreux remplissaient la salle ; j'eus beaucoup de peine à trouver une table libre ; les garçons affairés ne savaient à quel client répondre.

J'attendais depuis une demi-heure une douzaine d'huîtres, lorsqu'un vieux monsieur vint se placer en face de moi. Il semblait avoir mauvaise vue et était porteur d'une paire de lunettes dont la monture en or étincelait.

C'était un petit vieux très proprement mis.

— Sardines, anchois, crevettes, écrevisses bordelaises, radis roses, beurre de Bretagne ? interrogea le garçon.

— Ecrevisses bordelaises, dit le vieux monsieur. Le garçon partit et revint après un quart d'heure, apportant le plat demandé.

Le vieux monsieur chercha avec ses mains son assiette, son couteau, sa fourchette ; évidemment il n'y voyait presque pas. Son infirmité me le rendit tout de suite sympathique.

Il tâta avec ses doigts tous les objets qui se trouvaient sur la table ; il cherchait quelque chose. Je vins à son aide.

— Que désirez-vous, monsieur ? lui demandai-je.

— La carte, monsieur ; je vous demande pardon, j'ai la vue très affaiblie.

— Je suis entièrement à votre disposition, monsieur ; ne vous gênez pas, dis-je en lui passant le menu.

— Vous êtes mille fois trop bon.

— Voulez-vous que je vous le lise ?

— Non, monsieur, je lirai bien. Ah ! monsieur, quelle terrible infirmité que la mienne ; mieux vaudrait cent fois la mort !

Je lui répondis par quelques paroles de consolation.

Il me remercia.

Le garçon revint ; le vieux monsieur avait fini de manger les écrevisses bordelaises, il demanda des escargots.

— J'aime beaucoup les escargots, me dit-il, surtout quand il sont bien préparés.

Il avala une douzaine d'escargots.

Je constatai avec plaisir que s'il avait mauvaise vue, il avait bon estomac ; pour l'infortuné, la table devait être le seul plaisir ; il avait raison d'en profiter.

Après les escargots, il demanda une langouste à la sauce mayonnaise.

La langouste eut le sort des escargots.

Il commanda un perdreau truffé, du pâté de foie gras, un entremets sucré. Il fit venir une demi-bouteille de Bordeaux ; ensuite il passa au dessert.

Il se fit servir du roquefort, des pêches ; pour biscuits, des Suprêmes Pernot.

Mon voisin était un gourmand et un connaisseur.

— Avez-vous bien déjeuné, monsieur ? lui demandai-je.

— Comme d'habitude, me dit-il, je mange si peu ! un rien me suffit. Etant donné mon infirmité, je prends peu d'exercice, je n'ai pas d'appétit.

C'est un gourmand honteux, pensai-je.

Le quart d'heure de Rabelais avait sonné ; le vieux monsieur acheva sa bouteille de Bordeaux, posa sa serviette sur la table et demanda l'addition qu'un garçon s'empressa de lui apporter.

Le petit vieux se dirigea vers le comptoir ; très aimable, la caissière le reçut le sourire aux lèvres.

Il fouilla les poches de son pantalon, celles de son habit, il devint pâle, rouge, violet.

— Mon Dieu, mademoiselle, dit-il, excusez-moi, j'ai oublié mon porte-monnaie.

Le visage de la caissière se rembrunit, il exprima la méfiance.

— Attendez que je cherche encore ; c'est incroyable, j'étais certain de l'avoir pris : j'ai si mauvaise vue.

— Monsieur, il faut payer, dit la caissière.

— Vous ne perdrez rien, mademoiselle ; je cours chez moi et je vous apporte cette somme.

— Comme la caissière paraissait plongée dans le doute.

— Je comprends vos appréhensions, mademoiselle, reprit-il, vous ne me connaissez pas, je vais vous laisser en garanties mes lunettes ; la monture est en or et sa valeur dépasse de beaucoup le montant de la dépense, mais je n'y verrai plus et je ne pourrai pas regagner mon domicile.

La caissière appela le patron et le mit au courant de la situation.

— C'est bien, gardez vos lunettes, dit le patron.

— Merci, monsieur ; je vous payerai ma dette ce soir.

— Nous le verrons bien, dit le patron, plutôt incrédule.

Et le vieux monsieur se retira.

J'avais oublié cet incident, lorsque, deux mois après, étant à dîner dans un restaurant, je vis entrer le petit vieux aux lunettes d'or ; sans m'apercevoir, il vint se placer à une table en face de la mienne.

Il me tournait le dos.

Son aventure me revint à la mémoire et je l'observai.

Il se fit servir un repas copieux.

Il n'avait pas perdu l'appétit.

Il se fit apporter les meilleurs mets en homme qui ne regarde pas à la dépense.

Quand il eut fini de dîner, il passa à la caisse, il chercha dans ses poches ; mon étonnement ne fut pas mince en constatant qu'il avait encore oublié son porte-monnaie.

Il se fouilla, se troubla et finit par avouer qu'il avait omis de prendre de l'argent, mais qu'il apporterait la somme le lendemain.

La caissière appela le patron qui n'accepta pas la proposition du vieillard.

— Eh bien, monsieur, dit ce dernier sur un ton de dignité froissée, puisque vous ne vous en rapportez pas à la parole d'un honnête homme, veuillez prendre mes lunettes en gage ; la monture est en or, elle vous garantira suffisamment.

Il retira ses lunettes et les déposa sur le comptoir.

— Vous comprenez, monsieur, dit le patron un peu confus, je ne vous connais pas et on est si souvent volé.

— Cela suffit, monsieur, mais je n'y verrai plus.

En effet, en s'en allant, il heurta toutes les tables, bouscula les chaises, se jeta dans les jambes des clients.